

**COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU PETR DU PAYS DE THIÉRACHE
DU 29 MARS 2024**

Date de convocation : Vendredi 22 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres votant : 11

Conseillers en exercice : 17, Présents : 7, Représentés : 4, Votants : 11

Etaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Michel LANDERIEUX, Mme Katie LEFEVRE, Mme Christelle MAES et M. Jean-Pierre PREVOT.

Etaient représentés : M. Vincent LAMOUREUX par M. Eric DONNAY, M. Laurent MARLOT par Mme Adeline DUPONT, M. Jean-François PAGNON par M. Xavier BOULANDE et M. Jean-Jacques THOMAS par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

Etaient absents excusés : M. Mathieu CANON, M. Hugues COCHET, M. Jean-Luc EGRET, M. Patrick FEUILLET, M. Gilles QUEILLE et M. Thierry VERDAVAINE.

Présents : Mme Marie-Françoise BERTRAND, Mme Michèle DEGARDIN, Virginie FLEURY, Mme Alice GRAVET et Mme Murielle MOREL.

Absents excusés : M. Xavier BERTRAND, Mme Marinella BRANQUART, M. Jean-Louis BRICOUT, Mme Estelle CALLAY, M. Sébastien CARTON, Mme Isabelle CHRETIEN, M. Maurice DEMAUX, Mme Marie DETERME, Mme Lucile DEVIN, M. François-Xavier FAVAUDON, Mme Marie-Claire FORTIN, M. Nicolas FRICOTEUX, M. Willy HUYGHE, Mme Isabelle ITTELET, M. Daniel LEGRAND, M. Jean-Patrice LEJEUNE, Mme Stéphanie LEJEUNE, M. Jean-François MARLOT, M. Jean-Jacques MATHIS, Mme Caroline PARISOT, Mme Véronique TRAMUT et Mme Odile VALLIET.

Secrétaire de séance : M. Eric DONNAY.

Le quorum étant atteint, la séance du comité syndical peut débuter. Le Président remercie les membres présents.

Le compte-rendu de la réunion du comité syndical du 19 décembre 2023 n'appelle aucune remarque de l'assemblée ; il est donc adopté à l'unanimité des membres présents.

Le Président rappelle les points inscrits à l'ordre du jour :

- Communications préalables du Président ;
- Rapport d'Orientations budgétaires 2024 ;
- Validation des fiches projets présentées au titre du Pacte SAT 2 - Année 2024 ;
- Fixation des tarifs d'indemnisation des frais de mission et de déplacement ;
- Autorisation d'ouverture de crédits en investissement ;
- Questions diverses.

COMMUNICATIONS PRÉALABLES DU PRÉSIDENT

- Départ de Margaux CARPENTIER, animatrice du Programme LEADER au 28/02/2024. Le PETR doit procéder à son remplacement.
- Signature de la Convention de mise en œuvre du Programme LEADER avec la Région Hauts de France le 13 mars dernier. La Thiérache est le 1er GAL à avoir signé cette convention et se tient prêt à engager la programmation de dossier une fois les outils de gestion livrés par la Région. (Livraison attendue pour juin 2024)
- Rencontre avec le Président du PNR de l'Avesnois le 13/03/2024 pour aborder les projets de coopération, et notamment le Plan Alimentaire Territorial, les animations environnementales, et le programme LEADER.
- Rencontre avec Mme la sous-préfète programmée le 18 avril prochain pour une présentation des actions du Pays et de son office de tourisme
- Présence au Festival Séries Mania : rencontre avec Pictanovo, prochainement tournage d'ARTE sur l'activité des dromadaires, sollicitation pour un tournage de chorégraphie
- Office de tourisme : 2 recrutements sont en cours suite au départ annoncé d'Aurore DINEUR chargée de valorisation du patrimoine de Thiérache et du départ effectif de Janice EUDIBE en charge de la commercialisation des produits touristiques.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2024

Résultats du compte administratif 2023 (provisaires)

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 404 328,68 €	118 620,47 €
Recettes	1 584 155,50€	32 076,33 €
Résultat 2023	179 826,82 €	- 86 544,14 €
Report des résultats antérieurs	78 153,28 €	212 556,70 €
RAR	0,00 €	30 543,00 €
Résultat net	257 980,10 €	126 012,56 €
RESULTAT CUMULE		383 992,66 €

Planification / Urbanisme / Aménagement du territoire :

Bilan 2023 Actions réalisées	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du diagnostic du territoire suivi de l'identification d'enjeux : Réunions du Comité de pilotage, Réunions de concertation, réunion avec les Personnes Publiques Associées - Participation et contribution aux instances régionales liées aux SCoT, notamment sur les modalités d'application du principe de Zéro Artificialisation Nette
Bilan financier	<p>Coût total : 113 667 € Frais salariaux sur 12 mois : 45 600 € Phase 1 du SCoT-AEC : 67 273 € Adhésion FNESCOT : 794 €</p> <p>Financement : Etat - DGD : 56 000 € CCPT (pour la mise à disposition de Shérazade POCHE) : 8 266 € CC : 49 401 €</p>
Remarque	Mise à disposition de S. POCHE auprès de la CCPT dans le cadre de la révision de leur PLUI à raison d'une journée par semaine Perception d'un 2ème versement de DGD

Propositions 2024 :

Actions proposées	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de la 2ème phase : Projet d'Aménagement Stratégique - Actions d'informations, de sensibilisation et de communication aux enjeux du SCoT - Participation et contribution aux instances régionales liées aux SCoT
Moyen humain	0.5 ETP + Externalisation de l'élaboration du SCoT/PCAET au groupement d'études
Budget prévisionnel	<p>Total prévisionnel : 70 619 € Coût de la 2ème phase du SCoT-AEC : 46 025 € Ingénierie Pays (50%) : 22 800 € Frais de communication : 1 000 € Adhésion FNESCOT : 794 €</p>
Remarques	<p>Financement prévisionnel : CC, Etat (DGD ?) et ADEME Solliciter en fin d'année un nouveau versement de DGD Financement du poste de S. POCHE via le contrat d'objectif territorial en faveur de la Transition écologique.</p>

Transition écologique :

Contexte et bilan 2023 du projet	<p>Le 3/11/2021 : signature d'une Convention d'Objectifs Territoriale avec l'ADEME pour engager le territoire dans une démarche en faveur de la transition écologique. Contrat d'une durée de 4 ans décomposé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une 1ère phase d'état des lieux sur le territoire - et une phase de réalisation des plans d'actions
Actions réalisées	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation des audits (Transition Énergétique - TE - & Economie Circulaire - ECI) pour les 4 CC : présentation de l'état des lieux - Définition et validation de plans d'actions en faveur de la TE et ECI auprès du PETR et des EPCI - Révision de la convention initiale et proposition d'un avenant relatif aux objectifs spécifiques pour répondre à la demande de l'ADEME, 5 objectifs spécifiques proposés : gouvernance du projet, performance énergétique du patrimoine, accompagnement vers un tourisme durable, mobilité des scolaires et EIT : appui d'une étudiante stagiaire
Bilan financier	<p>Gratification stagiaire : 1 700 € Frais salariaux liés au poste de Shérazade Pochet à compter du dernier trimestre 2023 : 2 845 €</p>
Propositions 2024 :	
Actions proposées	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi et coordination du programme à l'échelle de la Thiérache - Expérimentation d'actions en lien avec les objectifs spécifiques définis pour le territoire - Etude sur la valorisation des coproduits de la pomme (marc de pomme et pépins)
Moyen humain	<p>0.50ETP pour le pilotage global du projet 0.25 ETP sur le volet ECI</p>
Budget prévisionnel	<p>Coût prévisionnel : 105 460 € Frais salariaux (0.75 ETP) : 33 660 € Etude sur la valorisation des coproduits de la pomme : 15 000 € Création d'une mallette pédagogique sur la TE : 30 000 € Expérimentation d'actions en faveur de la TE : 26 800 €</p> <p>Financement prévisionnel : ADEME : 75 460 € (71%) Etat (Pacte SAT 2) : 15 000 € (14%) CC : 15 000 € (14%)</p>

Remarques

1er versement de l'ADEME en attente de 75 000 €
Enveloppe de 85 000 € pour la 1ère année de la phase 2

Rénovation du patrimoine:

Bilan 2023 :

Actions réalisées

- Animation, suivi et gestion du PIG 2020/2025 (1/07/2020 au 30/06/2025)
: Avancement de l'opération au 31 décembre 2023 :
353 dossiers déposés (315 dossiers propriétaires occupants et 38
dossiers propriétaires bailleurs)
4 120 885 € de subventions allouées permettant de générer 10 351 393
€ de travaux
Plus de 2 700 appels
622 visites réalisées au 31 décembre
Animations : Salon de l'Habitat de Vervins, Semaine Senior de Tac Tic
Animations., Foire aux Fromages de La Capelle. Conseil Communautaire
de la CCTC

Animation, suivi et gestion de l'OPAH-RU Multisite : La Capelle, Vervins,
Hirson, Saint-Michel, Montcornet et Rozoy-Sur-Serre : Avancement de
l'opération au 31 décembre 2023 38 visites dont :
7 pour la CCPT
14 pour la CC3R
17 pour la CCTC

- Animation : Permanences hebdomadaires Mairies, Communication
média, mairie, réseaux sociaux, communautés de communes,
Rapprochement / partenariat Notaires, agents immobiliers, Porte à porte
ou toutes boîtes dans les rues répertoriées (A ce jour Vervins
partiellement), Réunions publiques à Montcornet et Vervins, Marchés
hebdomadaires matinaux : Hirson Lundi Victor Hugo, Le Nouvion
Mercredi Centre bourg, Hirson Jeudi République, La Capelle Vendredi la
demie lune et Vervins Samedi place de la mairie

- Etat des lieux énergétique du patrimoine public sur l'ensemble du
territoire. L'objectif de cette étude est d'établir une photographie
énergétique du patrimoine public, de définir les besoins des collectivités
du territoire et de calibrer l'ingénierie nécessaire au soutien des
collectivités du territoire pour appréhender la transition énergétique et
atteindre les objectifs fixés pour les prochaines décennies.

Bilan financier

Bilan financier : 192 882 €
Frais salariaux : 192 252 €
Frais de communication : 630 €

Financement Anah à hauteur de 50 à 70 % sur les frais salariaux pour le PIG et l'OPAH et 70 % de la Région HDF pour l'étude énergétique

Propositions 2024 :

Actions proposées

- Animation du PIG 2020/2025
- Relance d'une étude pré-opérationnelle pour poursuivre le dispositif PIG sur le territoire (fin du dispositif en cours : juillet 2025)
- Animation de l'OPAH RU sur 6 centres-bourgs, intégration de la commune du Nouvion dans le dispositif
- Etude pré-opérationnelle l'intégration de Guise dans l'OPAH-RU
- Déploiement du service de conseil en énergie partagé
- Réflexion sur la mise en oeuvre du Permis de Louer
- Actions de communication et acquisition de matériels, actions de sensibilisation pour une intégration harmonieuse des équipements d'amélioration de la performance énergétique

Moyen humain

PIG & OPAH RU : 3 ETP
Mission de conseil en rénovation énergétique auprès des CT: 1 ETP

Budget prévisionnel

Coût estimatif : 195 252 € hors études
Animation du PIG et de l'OPAH RU : 154 284 €
Service de conseil en énergie partagé : 37 968 €
Adhésion CAUE : 3 000 €
Etudes pré-opérationnelles PIG et OPAH = 40 000 €

Financement prévisionnel :
Etat (Anah) : de 50 à 70 % pour le PIG et l'OPAH
Fonds chène pour la mission de conseil en énergie partagé : 60 %
CC : de 20 à 50 %

Mobilité :

Bilan 2023 :

Actions réalisées

2021 : prise de la compétence mobilité par le PETR du Pays de Thiérache

Elaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié intégrant un schéma directeur vélo à l'échelle de la Thiérache comprenant : un diagnostic, des temps de concertation, un plan d'actions déclinées en feuille de route sur plusieurs années

Bilan financier

Coût total : 49 761 €
Elaboration du PDMS (mission confiée à Técurbis) : 49 761 €

Financement

ADEME à hauteur de 50 % : 24 880 €
CC : 24 880 €

Propositions 2024 :

Actions proposées

- Déploiement d'une 1ère phase d'actions du PDMS
Dépenses d'investissement : Aménagement d'aires de covoiturage et constitution d'une flotte de véhicule électrique
Dépenses d'animation : Mise en place d'un service de Transport d'Utilité Sociale (TUS), organisation d'ateliers de réparation de vélos, plan de communication contre l'autosolisme, frais d'animation divers et communication

Moyen humain

1 ETP

Budget prévisionnel

Coût prévisionnel : 135 000 €
Frais salariaux : 30 000 €
Dépenses d'investissement : 65 000 €
Dépenses d'animation : 40 000 €

Financement prévisionnel :
ADEME : 21 000 €, soit 70 % des frais salariaux
Etat (Fonds chêne/vert) : 37 500 €
UE (LEADER) : 20 000 €
CC : 56 500 € (dont 32 500 en inv et 15 000 en fonctionnement)

Economie de proximité :

Bilan 2023 :

Actions réalisées

- Déploiement de l'application JSIT
Réseau de 180 commerçants,
4 865 utilisateurs dont 2 596 utilisateurs hebdomadaires
2 031 086 € de tickets fidélité dont 7 805 chèques fidélité distribués représentant 52 756 € de pouvoir d'achat redistribués dont 15 000 € en 2023
Progression du nombre de tickets fidélité distribués en 2023 (+10%)
Montant du panier moyen d'achat : 50,12 en 2023 contre 46,08 € en 2022 et 41,58 € en 2021
41% de chèques fidélité perdus en 2023, - 7 points / 2022

Bilan financier

Coût global : 76 272 €
Animateur commerce : 58 272 €
Appli JSIT : 18 000 €

Financement :
Etat (FNADT) : 37 500 €
CC : 38 772 €

Propositions 2024 :

Actions proposées

- Arrêt de l'application JSIT au 28/02/2024
- Rupture anticipée du contrat du chargé de mission économie au 31/03/2024

Budget prévisionnel

Coût estimatif : 25 873.90 €
Frais salariaux 1er trimestre 2024 + 10 % d'indemnité de fin de contrat

Financement prévisionnel :
CC à 100 %

Plan Alimentaire Territorial :

Bilan 2023 :

Actions réalisées

- Axe 1 : Promouvoir les produits locaux : set de table anti gaspi
- Axe 2 : Développer une agriculture durable : soutien au GIEE "Charte ruminant", déploiement des MAEC enjeu biodiversité
- Axe 3 : REGAL : restauration collective (réalisation de diagnostic du gaspillage alimentaire - Guise et La Capelle, sensibilisation du grand public, opérations auprès des producteurs locaux, projet avec les établissements médico-sociaux, mise en place de frigos solidaires, expérimentation de crumbler
- Axe 4 : Sensibiliser à une consommation locale et durable : actions auprès du grand public (ateliers lacto fermentation, FAF, partenariat avec Tac Tic, printemps en fête), des scolaires (classes alimentation), des élus et des partenaires (fresque de l'alimentation), la photo bat la campagne
- Axe 5 : Accès à une alimentation de qualité : sensibilisation des personnes en insertion, animation autour des denrées alimentaires, réveillon solidaire avec Tac Tic, partenariat avec l'APTHAR et le CCAS d'Hirson
- Axe 6 : Augmenter la part des produits locaux dans la restauration collective : rencontre avec la Chambre d'Agriculture de l'Aisne

Bilan financier

Bilan financier : 183 440 €
Frais salariaux : 138 660 €
Dépenses d'animation, communication et inv : 44 780 €

Financement :
LEADER au titre de l'ingénierie pour le poste REGAL
DREETS, Etat (Pacte SAT), ADEME

Propositions 2024 :

Actions proposées

- Actions de sensibilisation auprès des scolaires, du grand public : ateliers anti-gaspi, animation vélo smoothie, participation à la FAF, classe alimentation, printemps en fête, etc...
- Actions de lutte contre la précarité alimentaire : Animation autour de l'aide alimentaire, mise en place de 2 frigos supplémentaires, expérimentation cuisine pédagogique
- Lutte contre le gaspillage alimentaire : expérimentation pour la redistribution des surplus issus des restaurations collectives, massification du crumbler
- Réflexion avec le PNR pour le portage d'une ou plusieurs actions partenariales en faveur de l'agriculture et/ou l'alimentation

Moyen humain

3 ETP

Budget prévisionnel

Coût prévisionnel : 214 196 €
 Frais salariaux : 138 696 €
 Dépenses d'animation : 34 000 €
 Dépenses d'investissement : 41 500 €

Financement prévisionnel :
 Etat (Pacte SAT) : 86 100 €
 DREETS : 40 000 €
 ADEME : 10 000 €
 CC : 78 196 €

Environnement :

Bilan 2023 :

Actions réalisées

- Sorties nature : 8 au cours de l'année
- Classes bocage : 4 soit 1 par CC (Fontaine les Vervins, Buire, Wassigny et Brunehamel : réalisation décalée sur l'année scolaire 23/24)
- Reconstitution du dispositif « Plantons le décor » en partenariat avec Espaces Naturels Régionaux (24 commandes pour un total de 4 500 €)
- Organisation d'un week-end de valorisation de la biodiversité en partenariat avec le PNR de l'Avesnois les 27 & 28/05/2023 (Fontenelle, Le Nouvion en Th & La Neuville les Dorengt)
- Déploiement du dispositif de lutte contre les rongeurs aquatiques (2 269 prises)
- Mise en oeuvre du Projet Agro-Environnemental en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Aisne et l'Atelier Agriculture Avesnois Thiérache

Bilan financier

Coût total : 86 754 €
 Classe bocage : 0 €
 Sorties nature : 3 050 €
 Évènement avec le PNRA : 2 100 €

Lutte contre les rongeurs aquatiques : 3 404 €
Mise en oeuvre des MAEC : 78 200 €

Financement :

Etat (DRAAF) uniquement sur le volet MAE : 75 205 € (86%)

CC : 11 549 € (14%)

Propositions 2024 :

Actions proposées

- Programme de sorties nature : 8 sorties animées par le CPIE à destination du grand public
- Classe bocage : réalisation de l'édition scolaire 2023/2024
- Reconstitution du partenariat avec les ENR pour l'opération "Plantons le décor"
- Lutte contre les rongeurs aquatiques : 2ème année
- Reconstitution d'un événement commun avec le PNRA dans le cadre de la semaine de la nature : Week-end du 25 & 26 mai 2024
- Mise en oeuvre du PAE Thiérache enjeu biodiversité et réflexion sur l'enjeu eau

Moyen humain

Projets pilotés et suivis par l'assistante administrative du Pays
Prestation du CPIE pour les sorties nature, les classes bocage et l'événement avec le PNRA et prestations de la CA02 et des 3 AT pour les MAE C

Budget prévisionnel

Coût estimatif : 96 446 €

Sorties nature : 3 050 €

Classe bocage : 7 276 €

Sortie PNRA/Thiérache : 1 750 €

Lutte contre les rongeurs aquatiques : 5 920 €

MAEC : 76 450 €

Financement prévisionnel :

Etat (DRAAF pour les MAEC) : 61 159 € & CC : 35 287€

Programme LEADER :

Bilan 2023 :

Actions réalisées

- Sélection du GAL de Thiérache et Conventonnement avec la Région HDF
- Enveloppe de 1 131 893.84 € allouée à la Thiérache
- Rédaction de la convention de mise en oeuvre du Programme en collaboration avec les services de la Région
- Animation du GAL de Thiérache
- Installation du Comité de Programmation en juin 2023
- Visite d'étude à Bruxelles en octobre

	<p>Accompagnement des porteurs de projet tout au long de l'année : 14 sollicitations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en réseau des GAL : 2 niveaux envisagés <p>Coopération interterritoriale avec le GAL de l'Avesnois et une coopération élargie aux GAL du département, et le GAL des Ardennes</p> <p>Participation aux événements organisés par LEADER FRANCE</p> <p>Congrès annuel des GAL à Briançon en octobre 2023 et congrès européen des GAL à Bruxelles en décembre 2023</p>
Bilan financier	<p>Coût total : 84 605 €</p> <p>Frais salariaux (2 ETP) : 80 076 €</p> <p>Adhésion LEADER FRANCE : 650 €</p> <p>Dépenses de communication : 3 879 €</p> <p>Financement</p> <p>UE - LEADER : 47 803 € (56 %)</p> <p>CC : 32 273 € (44%)</p>
Propositions 2024 :	
Actions proposées	<ul style="list-style-type: none"> - Animation du Programme LEADER - Action de communication pour faire connaître le programme - Participation au réseau
Moyen humain	2 ETP : 1 animatrice et 1 gestionnaire
Budget prévisionnel	<p>Coût prévisionnel : 75 250 €</p> <p>Frais salariaux : 72 000 €</p> <p>Dépenses de communication : 2 500 €</p> <p>Adhésion LEADER FRANCE : 750 €</p> <p>Financement prévisionnel :</p> <p>Leader : 52 675 € (70 %)</p> <p>CC : 22 575 € (30%)</p>
Remarques	<p>Convention de mise en œuvre signée le 14/03/2024</p> <p>En attente des outils de programmation</p> <p>Départ de l'animatrice au 1er mars / recrutement à prévoir</p>

<u>Tourisme :</u>	
Bilan 2023 :	
Actions réalisées	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien financier au fonctionnement de l'office de tourisme et de ses actions : cf. rapport d'activités 2023 de l'OT <p>Lancement du projet Thiérache, terre de tournages</p>

Bilan financier

Bilan financier : 394 715 €

Fonctionnement et plan d'actions de l'OT : 358 715 €
TTT : 36 000 €

Financement

LEADER à hauteur de 80 % pour le projet TTT
CC à 100 % pour l'OT

Remarques

Augmentation du produit de la taxe de séjour.
Moyenne de 20 000 € depuis son instauration. 2023 : 75 000

Propositions 2024 :

Actions proposées

- Soutien financier au fonctionnement de l'office de tourisme et de ses actions : cf. rapport d'activités 2023 de l'OT
- Poursuite du déploiement du projet Thiérache, terre de tournages autour des actions suivantes :
Productions de contenus pour le site internet et les RS
Participation au réseau Film Friendly
Contribution/ participation/organisation d'une master class
- Organisation d'une exposition photos du territoire
- Equipement des principaux axes de randonnée du territoire (EV3 et val de serre)

Moyen humain

Equipe OT

Budget prévisionnel

Coût estimatif : 445 536 €

Subvention d'exploitation OT 2024 : 358 715 €
TTT & exposition photos : 41 821 €
Équipements des axes de randonnée : 45 000 €

Financement prévisionnel :

Leader : 11 539 €
Etat : 29 838 €
CC : 404 159 €

Le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache a pris acte de la tenue du Débat et de la présentation du rapport d'Orientation Budgétaire pour l'année 2024.

VALIDATION DES FICHES PROJETS PRÉSENTÉES AU TITRE DU PACTE SAT 2 - ANNÉE 2024

Dans le cadre du Pacte SAT II, l'État a lancé à l'automne dernier un appel à projets pour sélectionner les actions qui feront l'objet d'un accompagnement financier de l'Etat via le Fonds de Soutien supplémentaire aux aides de droit commun, doté de 10 millions d'euros par an sur 3 ans, de 2022 à 2024.

A ce titre, le PETR du Pays de Thiérache a présenté 3 projets, à avoir :

1. La création d'une mallette pédagogique sur l'éco-citoyenneté
Coût prévisionnel : 30 000 €
Financement prévisionnel : Etat (PACTE SAT 2) : 80 % ;
2. La massification de l'utilisation de crumblers sur le territoire (12 machines)
Coût prévisionnel : 35 000 €
Financement prévisionnel : Etat (PACTE SAT 2) : 50 % & ADEME : 30 % ;
3. La poursuite du projet de valorisation cinématographique du territoire "Thiérache, terre de tournages"
Coût prévisionnel : 50 000 €
Financement prévisionnel : Etat (PACTE SAT 2) : 60 % & LEADER : 20 %

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache a approuvé les projets présentés au titre de l'Appel à Projet Pacte Sambre Avesnois Thiérache 2 ; sollicité la participation financière de l'Etat, au titre du Pacte SAT 2, comme suit : 24 000 € pour la création d'une boîte à outils sur l'éco-citoyenneté, 17 500 € pour le projet de massification des crumblers, et 30 000 € pour Thiérache, terre de tournages ; autorisé le Président à engager toute les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ces projets et précisé que les crédits de ces projets seront inscrits au Budget Primitif 2024 du Pays de Thiérache, aux chapitres et articles correspondants.

FIXATION DES TARIFS D'INDEMNISATION DES FRAIS DE MISSION ET DE DÉPLACEMENT

Les agents territoriaux peuvent bénéficier du remboursement des frais induits par l'exercice de leurs fonctions pour le compte de la collectivité. Une prise en charge s'impose dès lors que l'agent est en mission ou en stage, c'est-à-dire dès lors qu'il est muni d'un ordre de mission et se déplace pour l'exécution du service hors de sa résidence administrative ou familiale.

La réglementation fixe un cadre général mais donne compétence aux organes délibérants des collectivités pour fixer certaines modalités de remboursement et pour moduler les montants des indemnisations.

Suite à la parution du décret n° 2019-139 du 26 février 2019 précité entré en vigueur le 1^{er} mars 2019, il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération notamment afin de mettre à jour les nouveaux montants de remboursement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache a décidé et approuvé les modalités de remboursement des frais de mission et de déplacement comme suit :

Puissance fiscale du véhicule	Jusqu'à 2000 km	De 2001 à 10000 km	Au-delà de 10000 km
5 CV et moins	0.32 €	0.40 €	0.23 €
6 et 7 CV	0.41 €	0.51 €	0.30 €
8 CV et plus	0.45 €	0.55 €	0.32 €

Motocyclettes (cylindrée supérieure à 125 cm ³)	Vélocycleurs et autres véhicules à moteur
0,15 € par kilomètre	0.12 € par kilomètre

Lieu de mission	Paris intra-muros	Communes du Grand Paris	Communes de plus de 200 000 habitants	Autres communes
Taux de remboursement (incluant le petit-déjeuner)	140 €	120 €	120 €	90 €

L'indemnité forfaitaire d'indemnisation des frais de repas est aujourd'hui fixée à la somme de **20 €**. Cette indemnité forfaitaire pourra être revalorisée en fonction des textes en vigueur.

AUTORISATION D'OUVERTURE DE CRÉDITS EN INVESTISSEMENT

L'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) précise dans son 3^{ème} alinéa que « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ».

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache a approuvé l'autorisation d'ouverture anticipée de crédits en investissement telle que présentée ci-après :

BUDGET INVESTISSEMENT 2023		
Chapitre	Montant	Quart des dépenses

20 - Immobilisations incorporelles	2 500 €	625 €
202 - Frais liés à la réalisation de document d'urbanisme (SCoT-AEC)	70 000 €	17 500 €
203 - Frais d'études, de recherche et de développement	50 000 €	12 500 €
21 - Autres immobilisation corporelles	143 379,87 €	35 844,96 €
TOTAL	265 879,87 €	66 469,96 €

QUESTIONS DIVERSES

Avant de clôturer la séance, il est évoqué le principe d'autorisation d'ouverture d'une ligne de trésorerie pour 2024. Des démarches seront donc engagées auprès des établissements bancaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h16.

Le Président,

Le Secrétaire,

M. Olivier CAMBRAYE

M. Eric DONNAY

Signature des membres présents

M. Xavier BOULANDE

M. Patrick DUMON

Mme Adeline DUPONT

Mme Bernadette HEDIART

M. Michel LANDERIEUX

Mme Katie LEFEVRE

Mme Christelle MAES

M. Jean-François PAGNON

M. Jean-Pierre PREVOT

Mme Dominique VAN ELSLANDE